

Procédure de reconnaissance

En quoi consiste la reconnaissance ? La procédure de reconnaissance permet de vérifier l'équivalence de votre qualification à une formation allemande comparable.

  [Travailler en Allemagne](#)  [Reconnaissance des diplômes](#)  **Procédure de reconnaissance**

La **procédure de reconnaissance** permet de vérifier si votre qualification est comparable à une qualification allemande. Une reconnaissance n'est pas toujours nécessaire : cela dépend de votre profession et de votre qualification. Dans la rubrique « [Qui a besoin d'une reconnaissance ?](#) », vous pouvez déterminer si cette procédure est nécessaire dans votre situation.

Comment fonctionne la procédure de reconnaissance en Allemagne?

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance, l'organisme compétent en Allemagne examine si votre qualification étrangère est équivalente à une qualification allemande ou s'il existe des différences significatives. Cette procédure est également appelée « évaluation de l'équivalence » (Gleichwertigkeitsprüfung). Une fois que tous vos documents sont soumis, l'organisme compétent effectue l'évaluation en général sous trois à quatre mois. Pour savoir précisément comment fonctionne la procédure de reconnaissance et obtenir des informations détaillées sur votre métier en Allemagne, vous pouvez consulter l'outil « [Anerkennungs-Finder](#) » dans la section dédiée aux travailleurs qualifiés du portail « Anerkennung in Deutschland ». Si disponible, vous aurez également la possibilité de commencer directement une demande en ligne. Sur le site « [Anerkennung in Deutschland](#) », vous découvrirez également comment fonctionne la demande en ligne et quels éléments vous devez prendre en compte lors du remplissage du formulaire.

Résultat de la procédure de reconnaissance

Votre qualification étrangère est reconnue si elle est jugée équivalente à la qualification allemande correspondante. Si l'évaluation met en évidence des différences significatives, la suite dépend du type de profession concernée :

Pour les **professions non réglementées** : votre **qualification professionnelle** peut être partiellement reconnue si certaines parties de votre formation sont jugées équivalentes et d'autres non. L'organisme compétent vous informera des différences identifiées dans une notification officielle. En général, vous pourrez compenser ces différences par une **mesure d'adaptation des qualifications**. Une fois cette mesure achevée, vous pourrez soumettre une nouvelle demande pour obtenir la reconnaissance complète.

Pour les **professions réglementées** (qu'elles soient académiques ou non) : l'organisme compétent définira une **mesure de compensation** pour vous permettre de combler les différences identifiées. Si vous suivez avec succès cette mesure, votre qualification sera reconnue comme équivalente. Ensuite, d'autres critères pour l'autorisation d'exercice de la profession en Allemagne seront examinés.

Le résultat de la procédure de reconnaissance est communiqué dans un document officiel appelé « Anerkennungsbescheid » (**attestation de reconnaissance**). Consultez la rubrique « [Qui a besoin d'une reconnaissance ?](#) » pour savoir si vous devez obligatoirement obtenir cette reconnaissance pour exercer votre métier en Allemagne“.



Travailler et faire reconnaître ses qualifications

Avec le visa pour l'emploi dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance, vous pouvez venir en Allemagne sans avoir obtenu la reconnaissance au préalable. Vous pourrez ainsi travailler tout en réalisant la procédure de reconnaissance sur place. Plus d'informations sont disponibles dans la section « [visa pour l'emploi dans le cadre d'un partenariat de reconnaissance](#) ».

Avant d'entamer la procédure, vous pouvez utiliser le [Quick-Check](#) pour vérifier vos opportunités d'emploi en Allemagne, avec ou sans reconnaissance.

Mesures de qualification en cas de reconnaissance partielle

Si vous venez d'un **pays tiers** et que des différences significatives ont été constatées lors de l'évaluation de votre qualification, vous pouvez obtenir un **titre de séjour** en vue de la reconnaissance de vos qualifications étrangères. Cela s'applique aussi bien aux professions réglementées qu'aux professions non réglementées. Ce titre de séjour vous permet d'entrer en Allemagne pour participer à une **mesure de qualification**. Plus d'informations sont disponibles dans la section « [Visa pour la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères](#) ».

Le contenu de cette formation dépend de votre métier et de votre niveau de compétence. Elle peut inclure, par exemple, un apprentissage de l'allemand spécifique à votre profession ou un approfondissement de vos connaissances techniques et théoriques. Pour les professions réglementées (comme celles du secteur de la santé et des soins infirmiers), la formation peut comprendre un stage d'adaptation ou un examen de compétence.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé avant votre mesure de qualification en Allemagne. Plus d'informations sur les formations et les services de conseil sont disponibles sur le portail « Anerkennung in Deutschland », dans la rubrique « [Les prochaines étapes après l'attestation](#) ».

Si vous terminez avec succès votre mesure de qualification, vous pouvez déposer une demande ultérieure d'équivalence et obtenir une reconnaissance complète.

Vidéo explicative : la reconnaissance complète grâce aux mesures de qualification

Cas particulier: réalisation d'une analyse de qualification

Vous ne pouvez pas présenter tous les documents relatifs à votre qualification professionnelle ? Dans ce cas, vous pouvez, dans certaines conditions, apporter la preuve pratique de vos compétences professionnelles. Pour tous les métiers de formation en alternance, les métiers de maîtres et les métiers de **formation continue**, cela est possible grâce à une **analyse de qualification**. Le service de reconnaissance compétent en Allemagne décide de la nécessité d'une analyse de qualification. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet sur le portail « [Anerkennung in Deutschland](#) ».

Les personnes venant de pays tiers qui se trouvent à l'étranger peuvent entrer en Allemagne pour une analyse de qualification. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans notre rubrique « [Visa pour la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères](#) ».

Coût de la procédure de reconnaissance

Les frais de reconnaissance varient selon la profession. Le processus peut coûter plusieurs centaines d'euros. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur le portail « [Anerkennung in Deutschland](#) ».

Informations et conseils sur la procédure de reconnaissance

Vous avez des questions et n'avez pas trouvé de réponse ici ni sur le portail « [Anerkennung in Deutschland](#) » – notamment dans l'outil de recherche de reconnaissance ou sur la page FAQ ? Dans ce cas, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement sur la reconnaissance de votre qualification professionnelle, que vous soyez en Allemagne ou à l'étranger. Ce service de conseil est gratuit.

Vous pouvez contacter par téléphone ou par écrit la hotline « Travailler et vivre en Allemagne » de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF). Cette [hotline](#) vous fournit, en allemand ou en anglais, des premières informations sur la reconnaissance des qualifications professionnels étrangers en Allemagne.

Pour un accompagnement approfondi tout au long de la procédure de reconnaissance, vous serez orienté vers un centre de conseil proche de chez vous ou vers le **Service Central pour la Reconnaissance Professionnelle (ZSBA)** de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA).

Les conseillers et conseillères du ZSBA vous aident à rassembler les documents nécessaires, à remplir correctement les documents requis pour la demande et à communiquer avec les autorités compétentes. Ainsi, les personnes en quête de reconnaissance peuvent planifier leur projet de manière ciblée, éviter des erreurs dans la mise en œuvre et donc gagner du temps. L'offre de consultation est gratuite et non contraignante. Vous obtiendrez ici d'autres informations sur les offres de service proposées par le [ZSBA](#). Vous pouvez également contacter directement le ZSBA par e-mail à l'adresse recognition@arbeitsagentur.de.

Dans cette vidéo, vous apprendrez comment fonctionne le service de conseil pour la procédure de reconnaissance professionnelle :

Conseils sur la procédure de reconnaissance dans les pays d'origine

En dehors de l'Allemagne, vous pouvez également outre le ZSBA, obtenir un accompagnement approfondi auprès des centres d'accueil et de conseil du projet [ProRecognition](#), implantés dans différentes chambres

de commerce à l'étranger. Les conseillers et conseillères en reconnaissance à l'étranger vous accompagnent sur toutes les questions liées à la procédure de reconnaissance, aux exigences linguistiques, aux visas et à la recherche d'emploi. Grâce à leur réseau solide de partenaires en Allemagne et à l'étranger, ils facilitent votre installation en Allemagne. En plus de l'allemand et de l'anglais, la langue du pays est parlée couramment dans les centres ProRecognition. Vous pouvez rechercher un centre de conseil proche de chez vous en filtrant les résultats sur la [page dédiée](#) . Ce service est également gratuit.

Plus d'informations sur le web

Office fédéral des migrations et des réfugiés

[Hotline dédiée à la reconnaissance des diplômes étrangers](#)

Reconnaissance en Allemagne

[Comment faire reconnaître votre diplôme et quels sont les organismes compétents](#)

Agence fédérale pour l'emploi (BA)

[Recherche des professions réglementées en Allemagne](#)

IHK FOSA (Foreign Skills Approval)

[Centre de compétence national pour le contrôle et la reconnaissance des diplômes étrangers](#)

BQ-Portal

[Informations sur les qualifications professionnelles étrangères et sur les systèmes de formation professionnelle](#)



Imprimer la page



URL: <https://www.make-it-in-germany.com/fr/travailler-en-allemande/reconnaissance-diplomes/procedure>

Date: 2026-09-23 09:37:52 GMT